



VIVRE ENSEMBLE À SAMOËNS

Vie municipale et vie locale

Trait d'union

► TRADITION

LE CHARIVARI, KESAKO ?

Certains d'entre vous se sont sûrement demandé quel était ce bruit étrange qui s'est produit plusieurs soirs de suite dans le village il y a de cela quelques semaines ? Les septimontains ont à cœur de préserver les traditions et en voilà une qui sait se faire remarquer : **la Mé**, autrefois utilisée pour célébrer le remariage des veufs, plus connue sous le nom de Charivari. La Mé est une auge en bois que l'on frotte à l'aide d'une planche pour créer un bruit lugubre dans le but d'éloigner l'âme de la défunte. Plusieurs personnes participent tout en se cachant, le but des futurs mariés étant de trouver la Mé pour la faire taire. Cet événement est généralement organisé la semaine qui précède le mariage.



(Image : Wikipédia)

► DISPOSITIF

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La municipalité a sollicité il y a quelques semaines le prestataire **le Syane**³ afin d'obtenir un diagnostic sur l'usage de la borne de recharge pour véhicules électriques installée place du Criou. Celui-ci confirme la pertinence de l'emplacement et de son utilité sur notre commune. Elle n'est cependant pas en saturation, il n'est donc pas nécessaire aujourd'hui d'ajouter une nouvelle borne.

Le Syane a mis en place un dispositif à destination de tous particuliers : il permet de recenser les usagers du territoire qui ont ou vont avoir un véhicule électrique et qui pensent avoir besoin d'une borne supplémentaire à un autre emplacement. A partir de 3 demandes, une étude doit être réalisée pour analyser l'opportunité d'implanter une nouvelle borne.

Découvrez ce dispositif via le lien <https://bornealademande.fr/eborn/>

³Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie

► CULTURE

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE



La médiathèque innove et propose désormais un service de vidéo à la demande :

La Médiathèque Numérique. Co-édité par la chaîne ARTE et UniverCiné avec un catalogue constitué de 6500 programmes (50% de cinéma, 30% de documentaires, 15% de magazines, 5% de spectacles). Vous y trouverez une sélection de cinéma français et international en longs et courts métrages, des séries, des documentaires, des concerts ainsi qu'une programmation dédiée à la jeunesse. Pour en savoir plus <https://vod.mediatheque-numerique.com/mediatheques/samoens>

Ma Petite Médiathèque, une offre ludo-éducative destinée aux enfants de 3 à 12 ans. Elle permet aux enfants de naviguer librement sur une interface sécurisée et de découvrir un catalogue riche de **plus de 2000 références** : des vidéos, des livres, des activités créatives et manuelles, de la musique.

Pour en savoir plus <https://www.ma-petite-mediatheque.fr/>

Comment s'inscrire ? Pour accéder à ce service, vous devez être abonné à la Médiathèque. Ensuite, procédez à votre inscription en remplissant le formulaire sur le site <https://portal.mediatheque-numerique.com/inscription-utilisateur-etape-2?library=616>



Rédaction : Mairie de Samoëns - Mise en page : TAO création - Directeur de la publication : M. Jean-Charles MOSENET, Maire - Impression : Imprimerie Liberté-Jordan

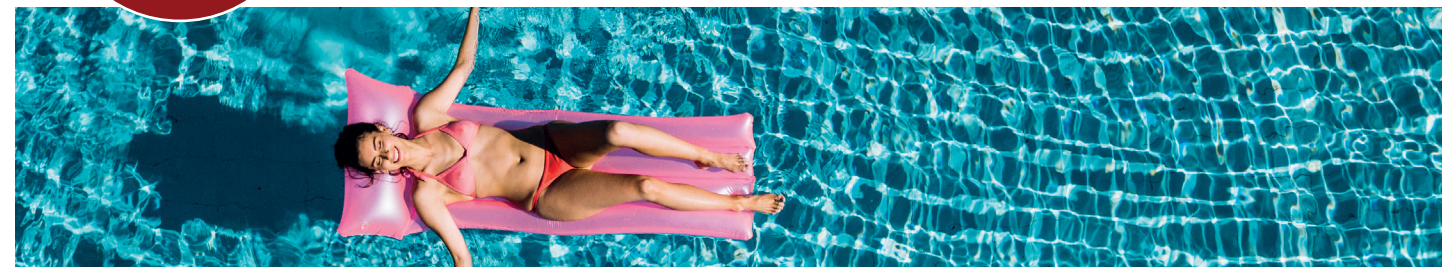


VIVRE ENSEMBLE À SAMOËNS

Vie municipale et vie locale

Trait d'union

NEWSLETTER
JUN 2021 / N°11



► VIE MUNICIPALE

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN

Avenants avec GMDS : Les montants de la redevance annuelle d'affermage et sur les conditions d'exploitation estivales ont été affermis.

Reconduction du Festival Lyrique : cet été 2021 signe la dernière année de convention d'une durée de 3 ans du partenariat avec Europa Musa pour l'organisation de ce festival. La reconduction de l'événement est souhaitée à la majorité et validée pour les 3 prochaines années.

Convention avec l'ARS² pour demander le remboursement de frais engagés au titre du centre de vaccination, l'ARS pouvant rembourser intégralement certaines dépenses (frais d'accueil, personnel délégué à plein temps...). Avec l'expérience des quelques semaines d'ouverture du centre, la Commune est en mesure de faire cette première demande d'aide pour un montant d'environ 11000 €. A noter : ce centre sera ouvert tout l'été, il a été nécessaire de recruter du personnel.

Taxe de séjour : la commune se met en conformité avec les nouvelles modalités de taxation concernant les plateformes de vente en ligne et les meublés non classés. Rappelons qu'il est important pour la Commune de collecter cette taxe qui finance la promotion touristique de la station (mise à disposition de services, d'informations...)

Remboursement de séjours "camping" suite à la crise sanitaire : Avis favorable pour effectuer des remboursements de séjour liés à la crise sanitaire et à son impact sur les réservations.

¹Contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public et fournit une prestation contre une rémunération versée par les usagers. Il verse une « surtaxe » à la collectivité publique correspondant au droit de gérer ce service et à la jouissance des installations (fournies par la collectivité, de même que les équipements, nécessaires au fonctionnement)

²Agence Régionale de Santé

► VIE LOCALE

PISCINE MUNICIPALE : PROGRAMME D'ACTIVITÉS ESTIVALES

L'équipe de la piscine municipale est plus que déterminée à vous faire profiter d'un été riche et dynamique avec des activités sportives et ludiques, aquatiques et terrestres destinées à tous : de l'aquafit au Yog'attitude en passant par l'aquapower, l'aquacombat ou encore le body R-C, chacun y trouvera son compte. Sans oublier bien sûr des cours "bébés nageurs", des leçons de natation et des cours loisirs et sportifs pour enfant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page Facebook **Sport estival Samoëns 2021**. Vous y retrouverez le planning hebdomadaire détaillé, la description de chacune des activités ainsi que les conditions d'accès et les tarifs. **Renseignez-vous également auprès de la piscine au 04 50 34 40 73.**

A cette occasion, nous vous informons que tout est mis en œuvre pour ouvrir le grand lac aux dames à la baignade ! Toutefois, les procédures administratives et sanitaires sont toujours en cours afin de vous apporter une sécurisation optimale.

EN BREF

Ecole de voile itinérante : à nouveau présente sur le lac aux Dames, comme chaque année, du 2 au 6 août. Des stages d'Optimist et de planches à voile seront proposés. Les groupes constitués d'habitants de la Commune bénéficieront de 50% de réduction et les individuels septimontains pourront également jouir d'une remise de 20% sur le prix des stages. Des baptêmes de voile gratuits seront organisés le lundi et l'Office de Tourisme sera partenaire pour proposer des animations tout au long de la semaine.

Navettes estivales : grâce à la Région Auvergne Rhône-Alpes et à la synergie de nos communes voisines, un réseau de 3 navettes sera déployé dès le mois de juillet depuis Verchaix jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval pour rejoindre les grands sites touristiques du territoire : Joux Plane, le Cirque du Fer à Cheval et la cascade du Rouget.

Recherche d'arbitres bénévoles pour le mondial de Mölkky 2022. Vous êtes débutants et ne connaissez pas encore le Mölkky ? Aucun souci, les volontaires auront la possibilité de se former en venant jouer au 3^e open des Alpes prévu à la base de loisirs le dimanche 18 juillet 2021 à partir de 13h30. Voici le lien pour vous inscrire par équipe de 2 : <https://samoens.com/produit/open-des-alpes-de-molkky-3eme-edition/>

Le nouveau site de la mairie est en ligne !! Découvrez-le sans plus attendre sur www.mairiedesamoens.fr

Les conseils municipaux ont lieu tous les 1^{ers} lundis de chaque mois.
(pas de conseil en août)
L'entrée est libre.

Accès au public dans la mesure des règles sanitaires en vigueur.



► VIE LOCALE

SAMOËNS QUE J'AIME : RESTITUTION ATELIER " DECISIONS "

Le thème de ce mois-ci est «Comment peser dans les décisions qui nous concernent». Nous vous avons préparé avec les services un résumé des actions proposées et étudiées lors de nos diverses rencontres.
Merci à toutes et tous pour votre participation et pour ce suivi !

— Objectif n° 21

Créer une Centrale Villageoise (en faveur de la transition énergétique) et définir des partenaires dits "propres"

Avis des habitants :

Et si on produisait notre propre énergie ?

L'idée serait de relier les citoyens autour d'un projet d'économie sociale et solidaire et d'identifier des partenaires pertinents et engagés pour protéger l'environnement.

Les suggestions de la concertation :

- Créer une commission / Charte "partenaires propres",
- Vérifier la "propreté" de la CDA avec le label Green Globe,
- Voir avec le Club Med pour connaître leurs actions dans ces démarches,
- Créer une régie communale pour la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque et hydroélectrique) avec l'ESS (Economie Sociale et Solidaire),
- Se rapprocher de l'entreprise Innovate qui peut apporter son aide en termes de recherche de brevet et protection d'idées.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ Le travail est en cours d'étude de faisabilité autour de 3 thématiques "énergies renouvelables" : l'hydroélectricité, l'énergie photovoltaïque et les réseaux de chaleur. Certaines pistes avancent bien et pour la gestion de ces différents projets, la collectivité envisage de créer une SEM* (Société d'Economie Mixte) avec la participation de partenaires privés professionnels des énergies renouvelables. Un fonds d'investissement citoyen pourrait rejoindre cette SEM. Suite à l'appel à volontaires paru dans l'édition du mois de mars dernier, certains habitants s'impliquent pour y participer, l'histoire se lance et les portes restent ouvertes!

⇒ Dans l'action quotidienne des élus auprès des différents partenaires de la commune, c'est un travail permanent d'encouragement à l'amélioration des usages et des pratiques pour l'environnement. Stop aux goodies en plastique !

— Objectif n° 22

Repenser l'urbanisme et l'activité du centre bourg

Avis des habitants :

Il est essentiel de privilégier l'animation dans le centre afin de conserver un bourg dynamique, vivant et attractif. Certains commerçants se voient changer de local, parfois tous les 2 ans, ce qui est court pour permettre de développer leurs commerces. D'autre part, d'un point de vue "clients", il faudrait que chacun, résident ou vacancier, puisse y trouver tout le nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se distraire, s'équiper, travailler,...

Les suggestions de la concertation :

- Créer une charte, élaborer des conditions avec les habitants pour faire peser l'acceptation publique,
- Changer le système des baux précaires commerciaux,
- Intervenir lorsque les commerces sont à reprendre pour orienter la succession.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ En ce qui concerne les baux précaires, la collectivité n'a aucun pouvoir d'action : il s'agit d'une affaire privée entre propriétaires et locataires.

En revanche, par le droit de préemption urbain, la commune peut exercer sa volonté d'orientation d'un fonds de commerce ou de locaux commerciaux, en en faisant l'acquisition. La commune se tient à disposition de propriétaires de murs en centre ville, pour les aider à remettre en activité des locaux inexploités.

— Objectif n° 23

Pouvoir peser dans les relations avec le domaine skiable

Avis des habitants :

Informez les septimontains de la stratégie de Grand Massif Domaines Skiables (GMDS) et de la Compagnie des Alpes (CDA) et réétudier la délégation de service public avec GMDS. Certaines décisions prises par GMDS (structure privée) handicapent la fluidité des sports de glisse sur le domaine skiable souvent saturé à Noël, Nouvel An, Février. L'expérience clients et la sécurité s'en trouvent fortement impactées (forte affluence sur les pistes, des heures d'attente aux remontées, arrivées en retard aux cours, prix de forfaits non rentabilisés...). Songer donc à privilégier la qualité à la quantité, à optimiser les conditions d'ouverture des remontées pour éviter ces files interminables en hiver et favoriser davantage la pratique du VTT en été. Il faut éviter l'effet boule de neige "+ de remontées = + de parkings = + de lits,..."

Les suggestions de la concertation :

- Se limiter à l'existant en terme d'entrée sur le domaine skiable à l'échelon de la CCMG,
- Créer une commission afin d'étudier la stratégie GMDS/CDA,
- organiser des présentations des bilans et rencontres avec GMDS pour associer la population à un moment d'échange et que GMDS se sente impliqué dans le village,
- Porter également les efforts de développement sur le village en plus de la station,
- Négocier la DSP.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ La commune et GMDS sont liés par ce contrat de délégation jusqu'en 2030. Notre objectif est de placer la commune à son niveau d'exigence sur ce contrat. La commission communale du tourisme et des remontées mécaniques existe justement pour garantir cette relation, qui n'avait pas été régulièrement suivie précédemment

Trait d'union

et se normalise aujourd'hui. Sur demande auprès de la mairie, il est possible de prendre connaissance du rapport du délégataire. Tous les sujets financiers, organisationnels ou de tourisme 4 saisons sont évoqués selon un calendrier de travail régulier pour examiner dans le détail tous les éléments de ce contrat. C'est une négociation permanente !

— Objectif n° 24

Faire participer les septimontains dans les décisions stratégiques et le montage de cahier des charges avant l'implantation d'un projet

Avis des habitants :

Considérer tous les habitants qui souhaitent s'exprimer, les valoriser, indépendamment du tourisme, et leur donner plus de pouvoir dans la vie quotidienne de la commune. La soirée de lancement pour le "Samoëns que j'aime" fut un succès en juillet dernier. Les ateliers à thèmes proposés à la mairie furent dynamiques, les habitants ont apprécié pouvoir prendre la parole et soumettre leurs suggestions en adéquation avec les sujets abordés et peser dans les décisions..

Les suggestions de la concertation :

- Proposer des ateliers rencontres thématiques,
- Organiser, préparer ces ateliers/réunions,
- Travailler sur la communication en faisant circuler les bonnes informations,
- Informer les habitants sur l'avancée des démarches et actions communes,
- Il faudrait proposer une commission ouverte pour établir le cahier des charges des projets ainsi qu'un suivi de projet trimestriel.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ Sur de nombreux projets menés, (base de loisirs, skatepark, jardin botanique,...), nous sollicitons la collaboration des habitants (questionnaires papier, rencontres physiques,...) C'est une orientation de la politique communale à laquelle la collectivité est très attachée : c'est ce qui préserve ce "trait d'union" avec les citoyens, cela fait sens pour poser les idées et éclairer le choix des élus lors des arbitrages. Merci pour votre envie aussi forte que la nôtre de participer !

— Objectif n° 25

Mettre la gestion de l'eau en régie communale

Avis des habitants :

Il faudrait gérer de manière publique et désintéressée ce bien commun et pouvoir maîtriser l'eau sur la vallée, ce qui implique évidemment une maîtrise simultanée des coûts.

Les suggestions de la concertation :

- Créer une régie communale.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ La gestion de l'eau potable et de l'assainissement est déléguée au Syndicat intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG) et gérée en commun par 6 communes. A partir de 2026, l'eau deviendra une compétence communautaire. Actuellement, une Délégation de Service Public (DSP) avec Suez est en cours jusqu'en 2023 : des choix sont à

faire d'ici là pour préparer le prochain contrat, une régie intercommunale n'est pas exclue.

— Objectif n° 26

Travailler sur la stratégie de l'office de Tourisme

Avis des habitants :

Donner un cadre afin de positionner et évaluer les propositions spécifiques. S'associer avec l'office de tourisme sur certains sujets, organiser des points de préparation de saison au travers d'études de marché, établir un protocole à remplir pour les socio-professionnels afin de mettre en valeur leurs activités. Tout ceci pour clarifier et cristalliser les buts stratégiques liés au tourisme. Réfléchir à un changement de modèle, se focaliser sur moins de volume et plus de valeur. Revoir aussi peut-être les horaires d'ouverture de l'OT sans interruption pour permettre aux vacanciers de s'informer à toute heure de la journée via des moyens électroniques par exemple (bornes d'information...). Réfléchir par conséquent à replacer le rôle du bureau des guides et de l'ESF qui doit accueillir et informer certains clients en conséquence, étant situé à proximité.

Les suggestions de la concertation :

- Procéder à une étude de marché,
- Diversification d'activités,
- Organiser une rencontre mairie / bureau des guides / OT pour réaménager les horaires.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ L'OT est une association dirigée par un CA et un bureau composés de socioprofessionnels et d'élus. Le choix des orientations se fait en CA. La collectivité, par ses représentants, apporte ses besoins et envies et participe à la prise de décision. Pour les grands sujets, (ex : Vélo Vert Festival), le CA de l'OT et la commune ont chacun délibéré favorablement pour son accueil.

— Objectif n° 27

Finaliser le déplacement du chalet d'alpage des Saix

Avis des habitants :

Il serait en effet pertinent de maintenir et faciliter une exploitation au plateau des Saix afin de promouvoir et vendre les produits de notre terroir.

Les suggestions de la concertation :

- Réaménager le chalet actuel pour la promotion de l'agriculture et la vente de produits locaux,
- Réalisation du nouveau chalet d'alpage par la commune et le confie aux agriculteurs locaux autour de la coopérative laitière.

Les pistes de mise en oeuvre :

⇒ Du fait de la construction du Club Med et des bâtiments immobiliers qui lui sont liés, le chalet d'alpage actuel est devenu mal placé par rapport à l'exploitation agricole du secteur. La commune est tenue par un protocole pour refaire un nouveau chalet d'alpage à ses frais. Un projet est à développer avec l'alpagiste, la chambre d'agriculture et GMDS pour apporter la solution la plus adaptée à la pérennisation de l'alpage des Saix. Les contacts sont pris, mais nous redémarrerons pratiquement de zéro.